

Instruction transitoire pour le service et l'instruction des troupes d'artillerie dans les écoles de l'arme, prescrit par l'article 75 de ladite ordonnance

Titre(s) : Instruction transitoire pour le service et l'instruction des troupes d'artillerie dans les écoles de l'arme, prescrit par l'article 75 de ladite ordonnance [PARTIE de Livre] / Ministère de la guerre

Auteur(s) : Ministère de la guerre

Editeur, producteur : 1872

Description matérielle : [8] p. ; 34 cm.

Sujet(s) : 1870-1914
artillerie